

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1396 Décisions concernant les Services d'Etat

n° 1396

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
29 octobre 1966

Numéro JO
n° 12 du 01/12/1966

Date du numéro
1 décembre 1966

TEXTE INTÉGRAL

Est accordée, à M. Daher Gouled, l'autorisation préalable de construire une villa de trois pièces, cuisine, salle d'eau, au boulevard d'Ambouli, lotissement n° 10 d'Ambouli. La présente autorisation ne vaut pas permis de construire qui sera délivré par le Commandant de Cercle de Djibouti suivant la procédure réglementaire.